

## Introduction

Ainsi que mentionner lors de l'Assemblée Elective en juin 2016, cette olympiade est l'occasion pour nous de proposer, dans la continuité de la précédente, une politique sportive pour notre comité et nos clubs. Les quatre ans à venir sont l'occasion de mettre un certain nombre de points en avant et d'instaurer de pratiques qui seront profitables à tous les acteurs de notre sport, du joueur au dirigeant en passant nécessairement par les encadrants.

Cette évolution se traduit concrètement par deux axes fondamentaux qu'il est urgent de mettre en place afin d'optimiser notre offre.

Le premier d'entre eux passe par une transformation du schéma de compétition tant pour les populations "jeunes" que pour les "seniors".

## I/ Compétitions pour tous :

### A/ Dans le cadre des compétitions "jeunes" :

- Notre comité départemental se doit de poursuivre les directives nationales (déclinées ensuite au niveau régional et départemental) caractérisées par le Dispositif Jeunes (DJ) et Dispositif Avenir (DA), permettant, d'une part, grâce aux plateaux techniques à destination des poussins et du "Minibad", une pratique adaptée dès le plus jeune âge dans un souci de développement des aptitudes de l'ensemble des jeunes pratiquants, et d'autre part, d'accentuer la détection des talents au niveau départemental. Les jeunes ayant les aptitudes requises, en fonction des résultats du test lors du regroupement DAD, pourraient rejoindre le dispositif régional (DAR) dans un premier temps puis national (DAN).

Il nous appartient à décliner les plateaux techniques dans les différents arrondissements de Paris afin de toucher un plus grand nombre de jeunes, de parents et de clubs.

- D'autre part, il est évident que cette seule évaluation des aptitudes des jeunes joueurs est insuffisante et qu'il nous faut développer de manière constructive l'offre de compétition disponible pour l'ensemble des joueurs quel que soit leur âge et leur niveau.

C'est pourquoi, en sus du Championnat Départemental Jeunes (poussin à junior), le maintien d'un circuit jeune s'est imposé à nous comme la solution adéquate à offrir à ce public particulier. Ce circuit jeune sera accompagné par une simplification des démarches administratives pour les clubs.

- Réflexion sur la mise en place d'un interclubs jeunes : permettre à tous les jeunes de participer à des compétitions par équipes, et à proximité. Nous pouvons décliner en différents niveaux de compétitions pour brasser un maximum de joueurs ; des modalités de cette compétition vous seront exposées plus tard dans la saison par notre CTD.

## **B/ Les compétitions à destination du public Senior :**

Le public Senior ne doit pas pour autant être oublié, et une série de mesures et d'innovations nous semble indispensable pour accroître la pratique compétitive et permettre à tous l'accès à des compétitions en fonction de son niveau.

- Nous souhaitons promouvoir les compétitions pour les classements P et D par des « promobad » dans les clubs, ou des animations compétitives à l'extérieur; ce sont des tournois de durée très courte 3h – 4h maximum pour une catégorie (soit les simples, soit les doubles par exemple).
- Notre objectif est, en plus de la mise en place d'un Championnat départemental sénior recouvrant l'ensemble des séries de Promotion (P) à National (N), ainsi que celle d'un Championnat Interclub départemental, l'organisation de stages encadrés par niveau pour les joueurs NC et/ou de faible classement, et ce au minimum 2 fois par an.
- Les interclubs départementaux et le championnat départemental senior : de nouvelles réflexions pour adapter ces compétitions aux normes régionales.

Tous ces objectifs ne seront atteints qu'avec une participation accrue des joueurs et il est primordial que le Comité communique mieux avec l'ensemble de ses clubs, via des nouveaux outils de communication comme la newsletter et Facebook, en plus de notre site internet.

## **II/ Aides et subventions aux clubs et aux joueurs :**

Le second axe majeur pour lequel le Comité Départemental aspire à de réelles avancées tout au long de ce nouveau mandat se trouve dans l'aide qu'il nous est désormais possible d'apporter de manière plus importante à l'ensemble des clubs.

### **A/ Aide apporté par un agent de développement et CTD**

Tout d'abord en terme de structuration, la présence désormais effective d'un agent de développement et d'un Coordinateur Technique Départemental permettra aux clubs qui en ressentent le besoin et qui le souhaitent, une aide et un accompagnement personnalisé dans la recherche et la demande de subventions telles que le CNDS et cela en fonction de votre projet de club.

De la même manière, notre CTD sera au côté des Présidents et des techniciens des clubs pour leur apporter conseil et soutien dans les différents domaines de formation.

### **B/ Formation :**

Toujours dans l'optique d'une meilleure structuration des clubs, et afin d'accroître leur effectifs encadrants et d'obtenir des financements, deux stages de formation sont programmés pour la saison 2016/2017.

# POLITIQUE GENERALE 2016-2020

## 1/ Stage d'Organisation des Compétitions (SOC)

Le premier était une formation SOC prévu pour les 19 et 20 novembre 2016. Il est indispensable pour chaque club souhaitant organiser un tournoi de disposer de personnes titulaires de cette qualification. Ce stage a eu 9 stagiaires dont 8 parisiens et 5 clubs représentés (AVANTI, ASPPT, EBPS, CPS X et SF).

## 2/ MODULE D'ENTREE EN FORMATION (MODEF)

Le second stage de déroulera début 2017 (8 et 9 Janvier 2016) et sera sanctionné par l'obtention d'un diplôme nécessaire pour tout club souhaitant structurer et optimiser les entraînements de ses licenciés.

Ces premières dates ne sont bien sûr pas des événements isolés et d'autres formations seront régulièrement ouvertes tout au long de l'olympiade en fonction des besoins des clubs.

## C/ Subvention à destination des clubs :

Dans la continuité de la précédente olympiade, notre politique d'aide à destination des associations doit se traduire par la distribution de subventions pour des clubs engagés dans le développement d'une pratique compétitive de qualité.

Pour ce faire, divers moyens sont envisagés afin de déterminer la répartition desdites subventions.

### 1/ Pour le public senior :

- La forme principale serait la mise en place d'une subvention à destination des clubs dénombrant des licenciés engagés dans les divers Championnats, qu'ils soient départementaux, régionaux ou nationaux. Ainsi en fonction des résultats des joueurs dans chacune des catégories (de P à N), les clubs ayant, grâce à la formation et l'entraînement des joueurs, permis à ceux-ci d'accéder aux deux premières places des différentes compétitions citées, se verront attribuer une subvention particulière remise lors de l'AG.
- Des aides seront également apportées aux clubs organisant le Championnat Départemental senior sous forme de subvention.

### 2/ Pour le public jeune :

- Un système d'aide à destination des jeunes compétiteurs sélectionnés de par leur niveau pour intégrer le collectif « inter-comités » sera également établi ; il est à noter l'importance pour le Comité d'aider les jeunes de notre vitrine départementale dans les différentes compétitions d'un certain niveau (de régional à national).
- Il n'est cependant pas question de laisser de côté le reste des jeunes de nos clubs. Ainsi, afin de permettre aux jeunes P et D, une entrée progressive dans le système de

# POLITIQUE GENERALE 2016-2020

compétition départementale et régionale, des aides seront apportées aux clubs organisant des tournois du « circuit départemental » ou le Championnat Départemental jeune. L'objectif de ce dernier aspect de ce plan d'aides aux clubs, est bien évidemment la participation croissante des clubs parisiens à cette formule de tournois simplifiés, afin d'instaurer à terme un circuit départemental incontournable pour tous les joueurs du département.

L'objectif de ces aides est évidemment de permettre à nos jeunes d'avoir une offre compétitive à proximité, ainsi que de permettre aux différents clubs de réfléchir à créer des écoles des jeunes, encore trop peu au sein du Département parisien.

Suite aux difficultés depuis cette année dans l'obtention des créneaux, les clubs n'ont pas pu se positionner sur l'organisation des étapes du circuit jeune ; un seul club a pu organiser une étape depuis septembre : le Stade Français (novembre 2016).

Ces subventions seront étudiées annuellement par le CA et les adaptées en fonction des nouvelles compétitions régionales et nationales jeunes.

### **III/ Travail en commun : clubs et Comités**

Enfin et parce que la politique ambitieuse que le Comité Départemental souhaite mener tout au long de ces quatre ans ne peut se construire et se réaliser sans concertation et implication des clubs, un dialogue régulier est primordial avec les acteurs présents au quotidien sur tous les terrains.

#### **A/ Rencontre avec les présidents des clubs :**

- Dans cette optique de travail en commun, des rencontres avec les présidents de clubs sont prévues à divers moments de l'année. Et malgré certaines annulations des années précédentes, le Comité réitère son souhait de pouvoir dialoguer avec les Présidents des clubs ou leurs représentants, selon un ordre du jour établi à l'avance en concertation avec les clubs.

Ainsi, des tables rondes nous permettront 2 à 3 fois par an de nous concerter, d'échanger autour des pratiques des structures, et de remonter ou exposer les aspects positifs/négatifs, suite aux décisions prises et leur mise en application.

- Sur le même modèle, des rencontres individuelles pourront avoir lieu avec les dirigeants de club qui le souhaiteront, soit avec les élus, soit avec le CTD ou l'agent de développement, afin d'évaluer les difficultés auxquels les présidents sont confrontés dans leur activité quotidienne, et de leur permettre de trouver les meilleures solutions pour les problèmes concernés.

# POLITIQUE GENERALE 2016-2020

## **B/ Relation avec les mairies**

- Parallèlement, afin d'aider les clubs dans leurs relations auprès des mairies et dans leurs actions de communication, un soutien pourra leur être apportée à leur demande, ainsi que la possibilité d'inviter les institutionnels lors des Internationaux de France.
- Nous souhaitons remercier les clubs qui se sont engagés dans les animations territoriales, en particulier l'évènement BADTOUR de la ligue IDF (39 actions programmées en 2016). Notre ambition est que les clubs parisiens, en continuant sur cette voie, développent une pratique de Badminton dans tous les arrondissements, pour permettre à notre territoire d'accueillir de nouveaux clubs et de nouveaux licenciés.

Nous espérons, avec ce programme, permettre à notre Comité de se développer, et ainsi apporter à tout public, que ce soit joueurs adultes ou jeunes, ou les clubs, une contribution à hauteur de leur souhait.

Lien TRAN

Présidente du Comité 75